

Foire aux questions : factures dématérialisées

Pourquoi je ne vois pas encore ma facture de ce mois-ci sur ce portail ?

Les factures sont disponibles **dès le 15 du mois suivant**.

Exemple : pour mes prestations du mois de septembre, ma facture sera disponible à partir du 15 octobre sur le portail famille.

Quand dois-je payer mes factures ?

Le paiement des factures se fait entre **le 15 et le 30 du mois suivant les prestations**.

Exemple : pour mes prestations du mois de septembre, je peux payer ma facture en ligne entre le 15 et le 30 octobre.

Comment être sûr(e) de ne pas oublier ?

Dès que la facture est disponible sur le portail famille, une notification est envoyée sur votre adresse email.

Pourquoi ma facture est marquée « titrée » ?

La notification « titrée » à côté de l'une de vos factures signifie que vous avez dépassé le délai de paiement. Dans ce cas, il n'est plus possible de payer en ligne. Vous recevrez un avis vous indiquant le mode de paiement auprès du Trésor Public.



Pôle familles
01 70 05 45 15
accueilfamilles@pontault-combault.fr



SUIVEZ LA VILLE
pontault-combault.fr



Portail famille

Les activités périscolaires en un clic !

LE PORTAIL FAMILLE : C'EST QUOI ?

Vous avez inscrit ou souhaitez inscrire votre enfant au centre de loisirs, à l'accueil du matin, à la cantine ou encore à l'accueil du soir ? Faites-le sur le portail famille ! Et pour les factures ? Bonne nouvelle ! La version dématérialisée arrive dès le mois d'octobre 2021 sur la plateforme !

Comment se connecter ? Où réserver une activité ? Quand payer ? On vous explique tout ici !

Pourquoi passer au format dématérialisé ?

Chaque mois se sont plus de 3000 factures périscolaires qui sont imprimées et envoyées aux parents. Maintenant une simple connexion au portail famille suffit pour accéder à l'ensemble de vos factures. Ce nouveau service répond donc aux enjeux écologiques de réduction des déchets portés par la ville.

À tout moment, vous pouvez choisir de ne plus recevoir vos factures par voie postale en le signalant auprès du pôle familles (contact au dos).

COMMENT ÇA MARCHE ?

Je me connecte

- Je me rends sur le portail famille depuis le site de la ville pontault-combault.fr
- Je saisi mon code famille (que je peux trouver sur ma carte de quotient familial ou sur d'anciennes factures) puis mon mot de passe

Réserver, annuler et voir mon calendrier

- Je clique sur « Réservation / Annulation » et je sélectionne le planning souhaité
- Je sélectionne ou désélectionne les cases en fonction des prestations souhaitées, puis j'enregistre
- Je reçois une confirmation de ma démarche par mail

Télécharger mes factures

- Je clique sur « Compte / Paiement »
- Je trouve la liste des factures mensuelles, leur numéro ainsi que le statut de paiement : je clique sur le numéro de facture souhaitée
- Je clique sur « Télécharger le fichier PDF »

Régler mes factures

- Je clique sur « Compte / Paiement »
- Je clique sur « sélectionner cette facture » à droite de la ligne concernée
- Puis je clique sur « facture pour règlement »
- Une nouvelle page s'affiche, j'appuie sur « payer votre sélection de factures »
- Je rentre les informations bancaires sur la page sécurisée

Attention : le lien « facture pour règlement » ne fonctionne que lorsqu'une facture a été sélectionnée avant

Les +

- Un accès n'importe où, n'importe quand depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone
- Une plateforme complète : réservation, annulation, paiement, tout est là !
- Un espace de paiement sécurisé : plus besoin de se déplacer en mairie